MAIRIE

DE

VINZIER

1 Place de la Mairie

74500 VINZIER

Téléphone

04 50 73 61 19

Fax

04 50 73 66 49

Courriel

mairie@vinzier.com

Site

vinzier.com

Siret Commune de Vinzier
217403088 00016

ARRETE DU MAIRE N° 2026-080

Réglementation de la circulation Sur la RD32 Route de la Cambuse Du 12 AU 31 octobre 2026

Le Maire de la Commune de VINZIER,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2212-1 et suivants et L. 2213-1 et suivants ;

Vu le Code de la Route ;

Vu l'arrêté interministériel du 24 Novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (4ème partie), approuvée par l'arrêté du 7 Juin 1977 ;

Vu la demande de l'entreprise ALPI.TP, 315 Route des Blaves, 74200 ALLINGES, pour effectuer des travaux de raccordement EU et AEP.

ARRÊTE

Article 1er **La circulation se fera sous alternat par feux tricolores.**
La vitesse sera limitée à 30Km/h
Sur la RD 32 route de la Cambuse Du 12/10/2026 au 31/10/2026

Le stationnement et le dépassement seront interdits sur l'emprise du chantier.

Article 2 La signalisation et le balisage nécessaires seront assurés par l'entrepriseALPI.TP.
Les prescriptions émises par le Conseil Départemental seront strictement respectées.

Article 3 Ampliation du présent Arrêté sera transmise à la Gendarmerie d'EVIAN-LES-BAINS, au CPI du Haut Gavot, au CRD de Maxilly, à l'entreprise ALPI.TP et publié sur le site internet de la Mairie.

Fait à Vinzier, le 05/10/2026

Le Maire,
Marie-Pierre GIRARD

MAIRIE DE VINZIER 74 (haute-Savoie)